



LE NEUVYSSOIS 2019

www.neuvy-grandchamp.com



SOMMAIRE

- Page 3** : Les finances communales
- Pages 4** : Travaux-Du nouveau à Neuvy-Collecte de bouchons
- Page 5** : Collecte de bouchons -Recensement de la population-Site internet pour les associations-Amicale des anciens secouristes
- Page 6** : Amicale des anciens secouristes-GRS-Foyer rural-Club du 3^e Âge
- Page 7** : Repas des aînés-Conscrits 2020
- Page 8-9** : PGCATM-Le clocher
- Page 9** : Le clocher-Centre bourg
- Page 10-11** : L'école en fête-Téléthon2019
- Page 12** : Restaurant scolaire
- Page 13** : Forme ambiance
- Page 14** : Focus : Le garage Provost
- Page 15-16** : Focus : Le garage Provost-Focus : L'entreprise de maçonnerie Fréty
- Page 17** : AJN
- Page 18** : AJN-École Nicolas Rolin
- Page 19** : L'école Nicolas Rolin-Mémoire et patrimoine
- Page 20** : Mémoire et patrimoine
- Pages 21** : Modèle club Neuvyssois
- Page 22** : Les mots croisés
- Page 23** : État civil-Solutions mots croisés
- Page 24** : Calendrier des manifestations
- Page 25** : Elections municipales 2020
- Page 26** : Bloc-notes Neuvyssois

Le mot du Maire

Chères Neuvyssoises, chers Neuvyssois,

2019 va bientôt se terminer avec ses joies et ses peines : année de révolte avec les manifestations de gilets jaunes, année de sécheresse avec des chaleurs torrides, avec l'assèchement d'étang et de notre ruisseau le Blandenan. Du jamais vu ! Mais aussi de très bons souvenirs qui nous font oublier les tracasseries quotidiens : la réouverture du restaurant, la fête des écoles, les 10 ans des jeux inter-villages et toutes les autres manifestations qui égayaient notre commune.

Dix-huit mois après notre première démarche et deux réunions publiques, les travaux d'aménagement du centre bourg ont enfin débuté. Ils risquent de nous amener quelques gênes ; je compte sur votre compréhension.

Du 15 janvier au 16 février aura lieu le recensement de la population de notre commune. Merci de réserver un bon accueil aux deux agents recenseurs.

En cette fin de mandat, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et compte sur votre présence pour la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 11 janvier 2020 à 18h30 à la salle multi-activités.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Claude LEDEY



LES FINANCES COMMUNALES

Le budget principal 2019

Voté par le Conseil Municipal le 10 avril 2019, il s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

Fonctionnement : 726 010,00 €

Investissement : 464 977,00 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuation de charges	1 198,00 €
Impôts et taxes	416 791,00 €
Dotations et participations	153 088,00 €
Autres produits de gestion	55 000,00 €
Produits exceptionnels	2 556,00 €
Résultat reporté	76 264,00 €

726 010,00 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	213 542,00 €
Charges de personnel	253 533,00 €
Atténuation de produits	31 846,00 €
Autres charges de gestion	61 273,00 €
Charges financières	33 376,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Virement à la section investissement	121 440,00 €

726 010,00 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Emprunt	124 252,00 €
Virement section fonctionnement	119 851,00 €
Excédent reporté	155 136,00 €
FCTVA 2019	20 831,00 €
Opérations patrimoniales	953,00 €
Subventions d'investissement	34 850,00 €
Reste à réaliser	7 515,00 €
Opérations d'ordre	1 589 €

464 977,00 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Terrains aménagés	191 102,00 €
Rembours. capital des emprunts	53 226,00 €
Dépenses imprévues	8 000,00 €
Reste à réaliser 2018	28 023,00 €
Autres matériels et outillage	0 €
Agencements et aménagements	0 €
Voirie et réseaux	31 914,00 €
Bâtiments	953,00 €
Mobilier scolaire	0 €
Matériel du bureau & informatique	5 000,00 €
Dotations fonds divers réserves	0 €
Solde négatif reporté	134 629,00 €
Autres immob. corporelles	12 130,00 €

464 977,00 €

Budget assainissement 2019

Exploitation: 37 471,00 € Investissement: 34 441,00 €

Comptes administratifs 2018 budget principal

Ils ont été approuvés et déclarés conformes par le conseil municipal du 19 mars 2019



INVESTISSEMENT

Dépenses:	199 815,24 €
Recettes:	214 677,85 €
Déficit antérieur reporté:	-149 491,49 €
Résultat :	-134 628,88 €



FONCTIONNEMENT

Dépenses :	575 375,95 €
Recettes:	672 841,22 €
Excédent antérieur reporté:	133 935,97 €
Résultat:	231 401,24 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2018 : 96 772,36 €

Restes à réaliser 2018	
Dépenses d'investissement:	-28 023,00 €
Recettes d'investissement :	7 515,00 €
Résultat des restes à réaliser :	-20 508,00 €

RÉSULTAT CUMULÉ À REPORTER : 76 264,36 €

Budget assainissement

Exploitation: Résultat: 10 198,37 € Investissement: Résultat: -15 590,12 €

TRAVAUX

Notre patrimoine communal (mairie, salle, écoles, stade, musée, voirie, logements...) nécessite bien sûr des travaux d'entretien et d'amélioration, dont voici un bref résumé.

- travaux de réfection dans les logements pour 1.256 €
- entretien de la voirie communale pour 24.289 €, dont 18.722 € pour des réparations avec de l'enrobé (Les Gonneaux, Cierge, Les Préaux, La Limaye)
- réfection du raccordement Chemin des Brosses – Route de Grury pour 5.640 €
- autres travaux sur la voirie (assainissement, éclairage public) pour 4.274 €
- achat de matériel pour la cantine (lave-vaisselle, fourneau, four électrique), plomberie et électricité pour 11.437 €
- équipement numérique de l'école pour 5.971 €, avec une subvention de l'Éducation Nationale de 3.287 €

DU NOUVEAU À NEUVY

Après 7 longues années de fermeture le restaurant de la place de la mairie vient de rouvrir et devient AU NEUVY SOIS.

Daniel CARNAT y a joué un rôle prépondérant en décidant de relancer l'activité de ce lieu et pour ce faire il est allé, par l'entremise d'une de ses connaissances, chercher Eric et Nelly.

Après une première visite de Neuvy organisée par Daniel et accompagné pour l'occasion par le maire, les choses se sont rapidement mises en place.

Le 14 juin de cette année Eric et Nelly ont donc voulu inaugurer cette ouverture avec un apéritif très convivial et apprécié par des neuvysois venus en grand nombre.

A cette occasion Eric et Nelly ont insisté sur le fait qu'ils souhaitent participer activement à la vie du village en organisant des soirées à thèmes comme pour la fête de la musique.

L'activité première étant la restauration vous y trouverez, outre le plat du jour le midi en semaine, des menus campagnards, des menus du soir, des pizzas sur place ou à emporter et bien sûr la carte.

Le restaurant est fermé le lundi sauf sur réservation si des groupes en manifestent le désir.

COLLECTE DE BOUCHONS

Notre commune a décidé d'aider l'association « Un bouchon collecté = un geste utile » en positionnant un container destiné à recevoir les produits suivants :

- Tout ce qui bouche un contenant plastique
- Les bouchons en plastique ou en liège
- Les faisselles de fromage blanc
- Les gobelets plastiques estampillés PB05

« 1 Bouchon collecté = 1 Geste utile »

Telle est la devise de cette association, plus connue sous le nom « **Le Père Bouchon** », surnom donné par des enfants à son créateur, **Mr Maurice PERRIER**.

Ne déposer dans ce bac que :



- tout ce qui bouche un contenant plastique,
- bouchons en plastique et en liège,
- faisselles de fromages blancs (pas le pot),
- gobelets plastiques estampillés « PB05 ».

Vous trouverez ce container rue du champ du parc à côté du container du relais qui récupère les vêtements.

Les recettes provenant de la vente des produits récoltés et recyclés permettent à l'association d'aider les personnes handicapées par l'achat de matériel adapté.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population neuvysoise se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Il permettra de déterminer la population officielle de notre commune. De ces chiffres découle la participation de l'état au budget de la collectivité (plus une commune est peuplée plus cette participation est importante). Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, la création de services, la construction de logements, etc.

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les informations ainsi collectées, et cela de façon anonyme. Elles ne peuvent donc donner à aucun contrôle administratif ou fiscal. Vos noms et adresses seront néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté plusieurs fois mais ne seront pas conservées dans les bases de données.

Le recensement peut se faire sur imprimé papier ou par internet ; les agents recenseurs vous le préciseront lors de leur visite à votre domicile et nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

UN SITE INTERNET À LA DISPOSITION DES ASSOCIATIONS



Pour vos manifestations, évènements... Le site internet <http://www.sortirensaoneetloire.fr/> est disponible gratuitement. Ce site vous permet de télécharger l'affiche de votre manifestation ; celle-ci sera ensuite diffusée. Alors n'hésitez pas à faire de la publicité pour votre évènement.

AMICALE DES ANCIENS SECOURISTES

Le fait d'avoir proposé un circuit supplémentaire semble avoir suscité plus d'intérêt pour les marcheurs venus découvrir la campagne neuvysoise.

L'amicale a enregistré avec satisfaction un nombre plus élevé de participants.

Bien sûr, comme d'habitude, les élèves de la commune bénéficieront d'une partie du bénéfice pour leurs activités ou la cantine.

L'amicale vous donne rendez-vous le lundi 13 Avril 2020 pour une agréable promenade sur les chemins de la commune.

G.R.S.

Le groupement de retraite sportive Loire-Arroux profite de la mise à disposition de la salle communale pour ses activités de gym et danse.

Tous les retraités ou sans emploi de plus de 50 ans peuvent nous rejoindre pour pratiquer ces activités ou la randonnée ou le tennis de table (à Bourbon-Lancy).

Renseignez-vous auprès de Daniel TISSIER.

FOYER RURAL

Après une saison de repos, la troupe de théâtre est prête à remonter sur les planches et à sillonner les communes environnantes pour présenter sa nouvelle pièce : « Bon séjour en Ukraine ! » une comédie en trois actes de Jean Christophe GRUAU.

Actuellement les acteurs et actrices sont en pleine répétition et travaillent d'arrache-pied pour être en mesure de présenter au public un spectacle de qualité. (À Neuvy les 14 et 15 mars 2020).

Lors des manifestations de commémoration du centenaire de l'armistice de 1918, le foyer rural a tenu à participer à cet événement en présentant une lecture théâtralisée intitulée « nourrir au front ». Moment très émouvant et très apprécié par le nombreux public présent.

Le foyer rural s'associe également à « Mémoire et Patrimoine » pour financer la restauration de la bascule publique, qui faisant partie du patrimoine de la commune, doit être sauvegardée pour les générations futures.

Les sections « Patchwork » et « Dentelières » poursuivent leurs activités les jeudis et vendredis après-midi et comptent actuellement une vingtaine de participantes.

CLUB DU 3^e ÂGE

Malgré que nous soyons peu nombreux nous continuons de nous réunir le mardi après-midi tous les quinze jours.

Nous passons nos après-midi à jouer à la belote, au tarot et au scrabble... La porte est toujours ouverte à ceux qui veulent nous rejoindre ; nous acceptons même ceux des communes voisines.

Marguerite GIROUX

Présidente du Club.

REPAS DES AÎNÉS



Instauré en 1974, le repas des aînés est un rendez-vous incontournable de la vie du village.

Chaque année, la municipalité convie les habitants de 70 ans et plus, ainsi que leurs conjoints, à se réunir autour d'un bon repas préparé par un traiteur et servi à la salle communale.

Une centaine de neuvyssois participent à cette journée conviviale. Les « petits nouveaux » sont présentés à l'assemblée et les doyens sont honorés.

Pour ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer, un bon d'achat est offert.



LES CONSCRITS 2020

Les jeunes neuvyssois perpétueront la tradition des conscrits en 2020 avec l'équipe suivante :

Président : LAHAYE Louis

Trésorier : PUZENAT Albin

Secrétaire : DAGAIN Lucie
(Neuzy)

Membres : BONNOT Adrien, DESVIGNES Pacôme, GIEN Jules (La Chapelle-au-Mans), MALBRUNEAU Sulyvan, MILLERET Guillaume, ROBILLARD Louis (Sanvignes), SEGAUD Ryan (Gueugnon), SOTTY Jérémy.

PGCATM

Physiquement de moins en moins vaillante, à cause de l'âge, notre association continue comme par le passé ses activités grâce à la gentillesse de ses sympathisants beaucoup plus jeunes, que nous tenons à remercier, ce qui nous permet de participer à nos œuvres sociales et de nous réunir de temps en temps pour d'agréables moments.

Les photos en témoignent « Au Neuvy Sois ».



Nous déplorons le décès de notre ami Serge Lelong qui nous a quittés en août 2019.

Remerciements aussi à nos fidèles participants des concours de belote et choucroutes traditionnels.

A l'année prochaine ...

LE CLOCHER

Nous avons eu cette année 2019 malheureusement dans notre équipe déjà formée d'un nombre restreint de membres le décès de notre trésorière Andrée Lahaye très impliquée dans notre association, je dirais même un des piliers.

Nous nous sommes réunis en réunion extraordinaire pour modifier les statuts. Le président reste Pierre Fréty et la secrétaire Jeanine Fréty. Elle prendra également le poste de trésorière de notre amie Andrée qui sera toujours dans nos pensées. Une foule nombreuse a assisté à ses obsèques.



La pelle de charbon

Bien sûr la vie de la paroisse continue, c'est toujours Yvonne la responsable des messes et du balayage de l'église qu'elle gère très bien par équipe de deux, tous les mois ou lorsque c'est nécessaire. Nicole Roy quitte également « Le clocher », elle est très occupée à Toulon. Nous restons à peu près une dizaine mais nous attendons toutes les bonnes volontés qui voudraient se joindre à nous.

L'animation musicale reste la partie d'Anne-Marie Haynau, qui intervient aussi à différentes cérémonies. Notre église reste accueillante c'est la réflexion des personnes extérieures à la paroisse que l'on peut rencontrer lors de cérémonies.

Quelques travaux intérieurs seraient à faire au niveau peinture, mais cela devrait aboutir, au cours de cette fin d'année ou au début de l'autre. Nous reconduirons en principe nos manifestations annuelles (pot au feu ou autre) et actions diverses Téléthon. Emmaüs, Secours Catholique, C.C.A.S, participation au chauffage de l'église avec l'achat du fuel domestique nécessaire, remise aux normes de l'installation électrique de la chaufferie.



Pot-au-feu

Nous nous occupons aussi de la distribution de « L'écho du Dardon » parution 4 fois dans l'année. La responsable Jeanine Fréty rédige également la feuille supplémentaire avec les articles des 3 communes Neuvy, La Chapelle et Curdin et des messes et intentions.

Nous distribuons aussi les calendriers de l'éducation chrétienne et les œufs de Pâques au moment de cette fête, beaucoup d'opérations qui demandent un investissement de l'équipe tout au long de l'année. Chaque printemps l'entreprise Net express intervient pour un nettoyage complet ; une subvention nous est versée par la commune pour cette opération.



Nettoyage église par « Net express »

LE CENTRE BOURG

Fin du centre bourg dans sa configuration actuelle. En effet après avoir longuement travaillé avec le bureau d'étude Réalités de Roanne et suite à deux réunions publiques, le projet d'aménagement du centre bourg a été validé par les élus.

Les travaux ont donc débuté ces dernières semaines et devraient permettre de rendre la place centrale plus accueillante et sécurisante aussi bien pour les piétons que les autres usagers.

Les travaux occasionneront une certaine gêne mais elle sera réduite autant que faire se peut par les entreprises qui interviendront.



Le 4 octobre 2019 s'est tenue l'assemblée générale de l'association au cours de laquelle :

- le compte rendu de l'année écoulée a été présenté
- les projets à venir pour 2019/2020 ont été évoqués

Le bilan financier continue à être positif et l'intégralité des bénéfices sera mis à disposition des enfants pour aider au financement des activités extra-scolaires et des projets conduits par l'équipe enseignante de l'école.

Cette année par exemple, notre association a permis de :

- financer en totalité (activités + cars) la sortie pédagogique de fin d'année dans le clunysois.
- remettre à jour les 5 ordinateurs sur lesquels les élèves abordent le numérique en classe.

Voici un résumé des actions menées au cours de l'année scolaire 2018/2019 :

-Halloween : pour la première année, l'association a mis en place 3 parcours pour que les enfants puissent déambuler déguisés dans les rues du bourg de Neuvy lors des vacances de la Toussaint pour récolter de nombreuses friandises grâce à la générosité des habitants. Au retour à la mairie, nous leur avons offert le goûter.



Cette année, le défilé a lieu le mercredi 30 octobre à partir de 15 h.

-Neuvy fête Noël : vente de sapins , vente de vin chaud, chocolat chaud et assiette de charcuterie autour d'un petit marché (boulangerie Girardon, apiculteur Mme Gendre, décoration Mme Véniant). Les enfants ont également vendu leurs créations réalisées lors d'une journée loisirs créatifs.

Cette année, petit changement : l'édition 2019 aura lieu le vendredi 6 décembre sous les préaux de l'école.

A noter que la réservation des sapins se fera par le biais de coupons remis dans vos boîtes aux lettres ou dans les commerces du village début novembre.

-Chasse aux œufs : les vacances de Pâques ont été l'occasion de faire une chasse pour les enfants. Sous forme de course d'orientation pendant laquelle une quarantaine d'enfants ont ramassé des œufs autour du musée. Les meilleurs « chasseurs » ont été récompensés. Compte tenu de l'intérêt des familles pour cette manifestation, l'activité sera elle aussi reconduite lors des vacances de Pâques à une date restant à définir.

-Kermesse : pour clôturer l'année scolaire, parents et enfants se sont réunis à la salle multi-activités pour la traditionnelle kermesse. Lâcher de ballons, spectacle, buvette, jeux pour les enfants (et les adultes !) étaient au rendez-vous de cette belle et chaude journée. Afin d'accueillir

les parents dans les meilleures conditions, nous avons tenté de rafraîchir au maximum les nombreux spectateurs.

La soirée s'est poursuivie avec un jambon à la broche cuisiné par Dominique Lacroix réunissant plus de 150 inscrits.

La prochaine kermesse se tiendra le samedi 27 juin 2020.

L'association tient à remercier tous les parents d'élèves ayant participé aux manifestations. Un grand merci également aux bénévoles, aux commerçants, aux artisans, à la municipalité et autres associations pour leur contribution (dons de lots, aides financières ou matérielles).

Toutes les manifestations proposées au cours de l'année passée sont donc reconduites en 2019/2020.

Adresse de contact : eef.nicolas.rolin@gmail.com

Nous rappelons que tous les parents sont membres de droit de l'association L' École en Fête

TÉLÉTHON 2019

Cette année encore la municipalité, en collaboration avec les associations partenaires, organisera le samedi 7 décembre une tartiflette (animation offerte par l'AJN) au profit du Téléthon.

Menu : Jambon cru, tartiflette, salade, dessert, café.

Tarifs : adultes 14 €, enfants 7 €

Pensez à réserver avant le 30 Novembre dernier délai vos repas sur place ou à emporter auprès de :

Boulangerie Girardon

Epicerie Vival

Mairie : 03 85 84 22 25

Jean Pierre Haynau : 06 86 93 00 31

Daniel Lallemand : 03 85 84 26 52

RESTAURANT SCOLAIRE



Quelques changements au Restaurant Scolaire avec notamment l'élection d'un nouveau Président, suite à la démission de Christophe Panier qui a souhaité passer la main après plusieurs années de bons et loyaux services. Nicolas Rey a donc été élu le 10 octobre dernier pour reprendre les rênes de l'Association ; à noter également l'arrivée de 2 nouveaux membres actifs : Marlène Reveret et Ludovic Sennepin.



Notre cantinière, Nadine Junier bénéficie depuis quelques mois d'équipements neufs avec un nouveau four, une nouvelle gazinière et surtout un lave-vaisselle jusque-là inexistant dans la cuisine. Un grand merci à la Mairie pour ces nouveaux appareils qui apportent un vrai plus à la cantine, et pour la subvention qui permet d'arriver à l'équilibre.

Côté animations, tout n'est pas encore défini. Certainement une soirée théâtre en janvier, la tartiflette à emporter un peu plus tard, et fin mai le repas Steak/frites le dimanche midi. Reste à déterminer quelle animation accompagnera ce déjeuner Charolais.

Nous rejoindrons certainement l'École en fête début décembre pour animer la vente de sapins et le petit marché de Noël.

Côté restauration : 7340 repas ont été servis sur l'année 2018/2019 ce qui fait une moyenne de 52 repas/jour.

Après de nombreuses années sans hausse, le prix du ticket est passé à 3.40 € à la rentrée 2019 (soit 0.10 cts de hausse) afin de faire face aux différentes hausses chez nos fournisseurs et également rattraper des animations qui n'ont pas été très rentables.

Le nombre d'enfants restant stable, le Restaurant Scolaire est reparti pour une année pleine de saveurs....

Tous les membres du Restaurant Scolaire vous souhaitent une belle fin d'année.

FORME AMBIANCE - NEUVY GRANDCHAMP

COTISATION ANNUELLE : 64€

LES COURS ONT REPRIS LE :
LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre et vous inscrire à la salle multi-activités :



LUNDI : de 14h30 à 15h30

*** 1/2h d'aérobic ou step ou trampo'fit**

*** 1/2h de renforcement musculaire**

MERCREDI : de 18h00 à 19h30

*** 1/2h de zumba (18h00 - 18h30)**

*** 1/2h de trampo'fit (18h30 - 19h00)**

*** 1/2h de step (19h00 - 20h00)**



NOUVEAU !!

COURS DE MINI TRAMPOLINE
" Trampo Fit "

FUN, LUDIQUE, SIMPLE

Permet de brûler des calories
et de renforcer Cuisses Fessiers Abdos
Faible impact pour les articulations.

JEUDI :

de 18h00 à 19h00 : renforcement musculaire

de 19h00 à 20h00 : zumba



*Pour les nouvelles adhérentes,
2 cours à l'essai offerts.*

Contact : sand.neuvy@gmail.com ou sndrnbrun@gmail.com

Tél. : 06.09.59.09.75

Dans le bulletin 2018 nous vous avons présenté deux des plus anciennes entreprises de Neuvy à savoir la scierie Bouiller et la minoterie Carnat. Nous poursuivons cette année toujours en fonction de l'ancienneté par deux autres fleurons du tissu économique de notre commune.

FOCUS Le garage Provost

À l'origine et à l'emplacement actuel, il y eut François Provost (né en 1877), qui était ferblantier et travaillait le zinc (arroseurs, lessiveuses, casseroles, bassines, pots à laits, chéneaux...). Dans les années 1920-1930, il participa à l'installation de l'éclairage public du bourg au gaz. Il installait également les chaînes et pompes dans les puits.



Son fils Jean Provost (né en 1903) travailla d'abord deux ans dans un garage Citroën à Paris ; de retour à Neuvy, il fonda alors le garage actuel, et sa femme ouvrit une quincaillerie. Il fut le premier à posséder une automobile au bourg, et de ce fait fit fonction de taxi.

Puis Henri Provost (père des gérants actuels) passa son enfance puis sa vie dans le garage. Il fit un peu le taxi, puis allait à Boulogne-Billancourt récupérer les premières Renault neuves pour les clients.

Toute la famille habitait dans la même maison partagée entre les quatre générations et les commerces. En 1966, Henri devint propriétaire du garage, puis en 1983 il constitua une SARL avec Michel et Annick.

Et ces derniers sont toujours là !

1930 : Jeanne, Jean Provost, Jeanne sa mère, Henri

Le garage fonctionne avec l'aide d'un ouvrier. Le matériel a progressivement évolué, bien sûr : une simple fosse au début, puis un pont élévateur, un pont roulant, et récemment la valise électronique permettant de diagnostiquer les pannes des voitures modernes.

D'abord spécialisé Renault, le garage accueille maintenant toutes les marques sans distinction, dans une activité de mécanique, carburant, vente de neuf et d'occasion.

Les bâtiments en eux-mêmes ont évolué : l'ancien bâtiment qui jouxtait la rue avançait jusqu'à la bordure de trottoir actuelle, avec la quincaillerie en façade.



L'ENTREPRISE DE MAÇONNERIE FRETY

DE 1936 A NOS JOURS

C'est en 1936 que les premiers coups de truelles de l'entreprise de maçonnerie-couverture FRETY ont été donnés à NEUVY par Robert FRETY (1908-1994), plus connu sous le prénom de Victor. Il n'était pas novice dans le métier. Depuis l'âge de 14 ans, il travaillait aux Guerreaux avec son père en tant que maçon-charpentier.



Un jour, de passage à Neuvy-Grandchamp, Victor FRETAY a appris que l'ancienne auberge du bas du bourg était à vendre, il a saisi l'opportunité et en a fait l'acquisition. Il lui a fallu démolir complètement l'auberge pour ensuite reconstruire une maison à étage avec des pierres acheminées des carrières avoisinantes. Il n'a conservé qu'un bâtiment qu'il a utilisé comme atelier. Le chantier a été interrompu pendant son absence à la guerre ; il a été appelé en tant qu'infirmier-brancardier, il en est revenu en 1941 et s'est aussitôt remis au travail.

A l'époque, les clients provenaient essentiellement des villages voisins. Les fermiers des alentours venaient chercher à Neuvy-Grandchamp les matériaux (sable, chaux...) avec leurs chars et leurs chevaux pour les transporter sur le chantier. C'est à vélo que Victor FRETAY se rendait sur place. Le sable était tiré du ruisseau et la chaux arrivait par bateaux à Digoin. La manutention n'était pas facile. Pierre, le fils de Victor, qui a travaillé avec son père dès 1956, à l'âge de 14 ans, se souvient de la fumée dégagée par les sacs de chaux en toile quand ils les déplaçaient.



En 1966, Pierre FRETAY prit les rênes de l'entreprise ; elle est alors nommée "ENTREPRISE FRETAY PERE ET FILS" et compte en moyenne 4 à 5 ouvriers. Une grue télécommandée a été achetée en 1971 pour faciliter la construction des maisons, souvent sur sous-sol à cette époque. Cette grue a été très utile pour le banchage des maisons, entre autre pour celles du lotissement "Bel Air" et certaines du bourg à Neuvy-Grandchamp.

A l'heure actuelle et depuis 2002, Renaud, le fils de Pierre FRETAY, est aux commandes de l'entreprise. Il y est entré en apprentissage en 1987 et allait parallèlement au CFA d'Autun ; il a obtenu son CAP maçonnerie en 1989.

Renaud FRETAY emploie deux personnes et son entreprise a un secteur d'activité d'environ 20 km autour de Neuvy-Grandchamp. Les chantiers réalisés sont variés, comme par exemple, des travaux de rénovation, des agrandissements de maisons ou des constructions de garage... Il est loin l'époque de la chaux et du sable ; de nos jours, Renaud FRETAY constate un grand changement dans les matériaux proposés par les fournisseurs. Il existe notamment de nombreuses catégories de ciments et divers types de graviers. De plus, pour aider à la manutention, un chariot élévateur et un télescopique ont été achetés.

La partie administrative, secrétariat et comptabilité, est assurée en partie par Thérèse FRETAY, épouse de Pierre FRETAY, de 1964 à nos jours.

L'Animation Jeunesse Neuvysoise compte cette année 19 membres âgés de 19 à 26 ans. De nombreuses manifestations ont encore été organisées cette année, mais je voulais profiter de cet article pour m'attarder un peu plus sur le dixième anniversaire des Jeux Intervillages que nous avons fêté cette année.

En effet, nous avons encore réalisé une année record lors de cette manifestation qui prend de l'ampleur à chaque édition.

Nous ne pouvons que vous remercier pour votre présence en nombre lors de ces deux journées festives et sportives qui sont pour nous un plaisir à organiser face à vos yeux émerveillés et vos nombreux compliments.



L'AJN est heureuse d'avoir pu vous offrir ces feux d'artifices tirés par la société l'Etoile, basée dans la Loire. C'est la réussite de toutes ces éditions qui nous a permis de vous offrir ce merveilleux cadeau pour le plaisir des petits et des grands.



La 10^{ème} édition en quelques chiffres :

- 601 repas le 14 août
- 440 repas le 15 août
- 14 jambons cuits par notre équipe de cuistots
- 68 kgs de steaks
- 60 litres de pâte à crêpes
- 230 kgs de frites
- 64 fûts de bière

Je profite de ce bulletin municipal pour remercier tous ceux qui nous soutiennent :

- La municipalité, pour son soutien dans tous nos projets
- Les bénévoles qui apportent leur aide notamment les 14 et 15 août
- Nos nombreux sponsors, neuvysois ou non, pour leurs divers dons qui permettent de vous proposer des manifestations de qualité
- Toutes les personnes présentes à nos manifestations

Je remercie également la FNCOF qui a attribué à l'association, la médaille d'or du bénévolat !

Les bénéfices permettent de réaliser de nouveaux investissements mais également de soutenir le CCAS, le restaurant scolaire, l'Avenir Sportif Neuvyssois et le téléthon. Pour terminer, nous organisons diverses sorties entre les membres de l'association pour se retrouver (restaurant, bal,...).



Se dessinent déjà à l'horizon, les Jeux Intervillages 2020 qui auront lieu les vendredi 14 et samedi 15 août. Un grand axe de réflexion sera à mener sur la réorganisation de la manifestation suite aux divers travaux qui auront lieu cet hiver au bourg

Tous les membres de l'AJN vous souhaitent une belle fin d'année 2019.

Jérémie JUNIER, Président
06 18 25 11 96



animationjeunesseneuvyssoise@gmail.com

L'ÉCOLE NICOLAS ROLIN

Pour cette nouvelle année scolaire, 73 élèves ont fait leur rentrée à l'école neuvyssoise, répartis sur trois classes. Les effectifs sont stables tout comme l'équipe pédagogique constituée de :

- Julie Besson, secondée par son ATSEM Christèle Tissier ;
- Sandrine Franc ;
- Alexandre Almeida, qui est également en charge de la direction de l'école.

À partir de mi-décembre, Mme Chauvet assurera le complément de service de Mme Besson, chaque mardi jusqu'à la fin de l'année. M. Almeida, qui a fait valoir ses droits à un congé parental, sera remplacé par M. Lepianko de janvier à juillet. M. Lepianko assurera également la direction de l'école. Mme Franc quant à elle devient mandataire de la coopérative scolaire.

Pour cette année scolaire, plusieurs projets pédagogiques sont déjà mis en place ou prévus :

- Une intervention balle ovale est en cours pour les CP-CE1-CE2 et les CM1-CM2 avec une rencontre inter-écoles à la clé, dans le cadre de la coupe du monde de rugby ;
- Une intervention « judo » est en préparation pour les PS-MS-GS pour la période 2 ;
- Un intervenant en musique devrait se déplacer durant la période 3 ou 4 pour les classes élémentaires.

Grâce aux dons de l'association l'École en fête, comme chaque année, une sortie scolaire sur une journée sera proposée à tous les élèves.

Nouveauté pour cette année scolaire, deux vidéoprojecteurs interactifs seront prochainement installés dans les salles de classes élémentaires. Du matériel mobile va également être livré à l'école, permettant aux trois classes de bénéficier d'un meilleur accès aux technologies informatiques. Ces acquisitions se font dans le cadre d'un projet ENIR et donnent droit à une subvention du rectorat de 50 % sur le devis présenté dans le dossier de candidature. L'autre moitié de la dépense est prise en charge par la municipalité.

Toute l'équipe de l'école vous souhaite une belle année scolaire !

MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Le week-end du 11 novembre 2018 fut marqué par la commémoration de l'armistice 1918.

Expositions, conférences, théâtre ont animé ces deux jours de souvenirs. Le livre "*Neuvy-Grandchamp, un village bourguignon dans la tourmente de la Grande Guerre*" a été mis en vente et est toujours disponible auprès des membres de l'Association.

Nous retournerons vers ces souvenirs pour le week-end du 11 novembre prochain, en effet l'exposition sera à nouveau visible, Hélène de Villette représentera sa conférence sur les vitraux patriotiques le dimanche 10 novembre à 15 heures, salle du vieux château. Entrée gratuite.



Hélène et Gilles



Préparation des travaux

La brochure sur le patois de Neuvy se peaufine. Avec l'aide de Norbert Guinot, grand spécialiste des langues anciennes et un travail mené par quelques membres de l'Association ainsi que les élèves de cours moyen, les mots et expressions de chez nous s'alignent progressivement sur les feuilles blanches.

Ce livre sera mis en vente fin d'année 2020, afin de rendre vivant ce passé, un CD sera enregistré par Nicolas Rey.

Neuvy-Grandchamp accueillera durant une semaine une exposition sur la vie d'Anne Frank. Sylvie Tissier, fille de notre secrétaire, est employée au musée "Anne Frank" à Amsterdam et nous permet de pouvoir disposer de cette exposition d'envergure internationale.



Une école de Gueugnon en visite

Il aurait été dommage de la cantonner à la commune, c'est pourquoi la Communauté de Communes a été sollicitée et a répondu favorablement à notre demande. Nous aurons donc le plaisir de partager l'exposition au sein de cette communauté, Bourbon-Lancy et Gueugnon l'accueilleront durant deux semaines, Issy-L'Évêque durant une semaine et Toulon sur Arroux en disposera la dernière semaine de juin ainsi que quelques semaines durant les vacances scolaires à l'ancienne église romane. Merci aux "Amis du Dardon".

Afin de guider les visiteurs et essentiellement les scolaires, Sylvie assurera une formation de bénévoles durant deux jours à Gueugnon, une dizaine de personnes sont à ce jour inscrites, si le projet vous intéresse n'hésitez pas à rejoindre le groupe.

Le coût de cette exposition est pris en charge par la Communauté de Communes, un grand merci leur est adressé.

L'aménagement du bourg est programmé, la bascule trônant au milieu de l'espace à modifier a posé question au Conseil Municipal et aux habitants de la commune.

Suite à des rencontres et réflexions, l'Association, en accord avec la municipalité, a décidé de conserver cette trace du passé. Le maintien de cette bascule ne modifie en rien les travaux prévus et le coût de la restauration sera pris en charge par l'Association ainsi que par le Foyer Rural : enduit intérieur et extérieur, changement de la fenêtre et mise en valeur du système de pesage au sol.

Nous avons perdu il y a peu de temps un membre actif et précieux, Gilles Labrosse. Depuis quelques années, cet artiste collectionneur, passionné d'histoire, perfectionniste, d'une grande culture et d'un esprit ouvert présentait nos expositions "de main de maître", il avait aussi participé à la réalisation des panneaux de la guerre 14/18. Ses avis et son dynamisme ont su insuffler vitalité et nouveauté à notre association, nous lui en serons toujours très reconnaissants.

L'Association est ouverte à tous, n'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes sensibles à la transmission de la vie d'autrefois, à la sauvegarde de notre patrimoine communal et aussi pour partager d'excellents moments entre amis.



Le modèle club est une association forte de 11 adhérents (dont une dame !) sa création remonte à 1982.

Les membres se réunissent un samedi (semaines paires) et un lundi après-midi sur deux dans un local au cœur du village.

Ces réunions sont l'occasion de construire bateaux et reproductions en bois en utilisant l'outillage mis à disposition des adhérents et d'échanger entre nous conseils et expérience.

Cette année sera la touche finale de la reproduction du voilier de Jules Verne le « Saint Michel » avec sa 1ère mise à l'eau pour 2020.

Les membres participent aux différents rassemblements régionaux de Bourbon-Lancy, Châtenoy-le-Royal, Besains (Jura), Bly (Ain).

La rencontre organisée le dimanche 28 Juillet dernier sur l'étang de la « Défriche » à Toulon-sur-Aroux a été un succès.

Traditionnellement l'association apporte sa contribution au Téléthon avec la réalisation d'une charrette à foin, réduction d'un exemplaire exposé au musée du machinisme agricole, mise en lot pour la tombola.

BUREAU

Président d'honneur : Jean-Paul LABAUNE

Président : Charly LABAUNE

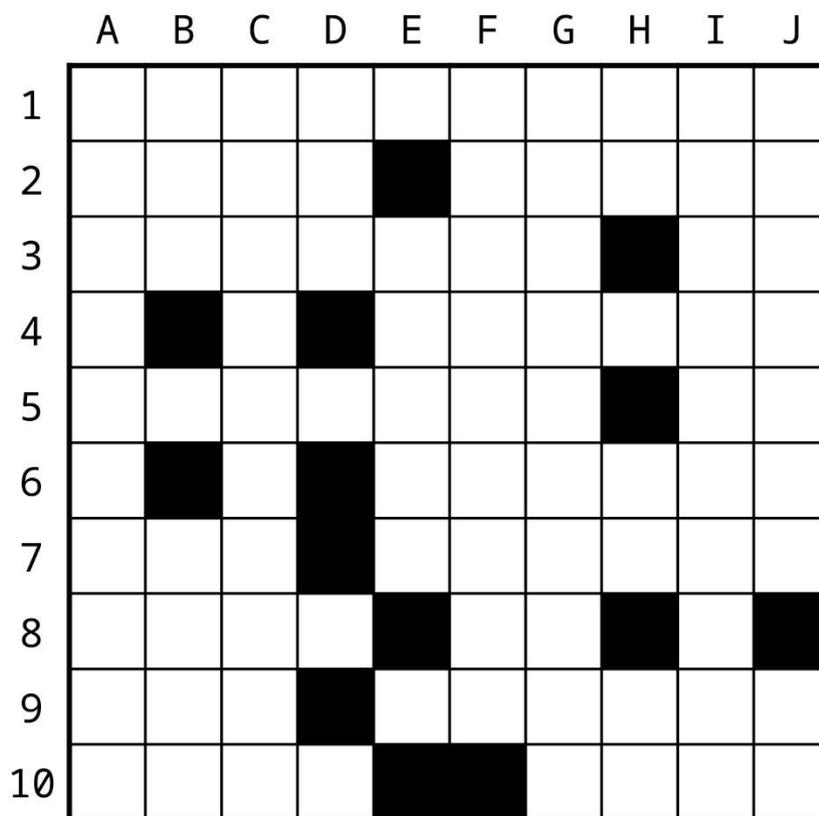
Vice-président : Robert MORO

Trésorier : Christian PERRIN

Secrétaire : Dominique LABAUNE



LES MOTS CROISÉS



Horizontalement :

- 1 Défilés de cavaliers
- 2 Armand est célèbre – Bois tropical
- 3 Entre – Phonétiquement : prénom
- 4 Peu large
- 5 Prévenir – Note
- 6 Disposer à plat
- 7 N'avoue pas – A recousu
- 8 Petite baie – Indique un jour, associé à une planète
- 9 Et les autres ? - Qualifie un partage inégalitaire
- 10 On y voit les Pénitents (Les) – Écrit bref

Verticalement :

- A Quel désordre !
- B Salut latin – Non acquis
- C Sur l'Arroux
- D Personnage à longues oreilles (merci Saint-Saëns)
- E Chefs
- F Qui ne peut (hélas) pas être discutée
- G Erreur de jugement
- H Hexaèdre – Déchiffré – Lac sur le Nil
- I Enfoncerait dans la boue
- J Éprouvera – Négation

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 11 décembre 2018 : LACROIX Éloïse
- 3 août 2019 : REVERET Naëlle
- 22 août 2019 : TORRENT Victoire
- 18 octobre 2019 : FERREIRA Yoann
- 14 novembre 2019 : LACROIX Cléa
- 22 novembre 2019 : SAUNIER Louison

MARIAGES

- 28 juin 2019 : BOUFFARD Hugues / MESSIE Marie
- 8 août 2019 : DUPONT DE DINECHIN Ferréol / MESSIE Claire
- 17 août 2019 : MICHAUD Loïc / LACROIX Sandra

DÉCÈS

- 9 avril 2019 : MOREAU Annie
- 18 avril 2019 : JOLY Daniel
- 22 mai 2019 : MORAWSKI Henri
- 8 juillet 2019 : LAHAYE Andrée, née SAUNIER
- 5 août 2019 : LELONG Serge
- 24 septembre 2019 : SAUNIER Charles

E	T	O	N		S	E	E	M	10
N	I	N	O	E	L	S	N	U	9
	A		I	D	E	S	N	A	8
A	R	U	T	U	S	E	I	N	7
R	E	L	A	T	E	N		R	6
I	S		R	I	T	R	E	A	5
T	I	O	R	T	E	D		H	4
N	L		E	R	T	E	N	E	3
E	N	E	B	E	N	E	V	A	2
S	E	D	A	C	L	A	V	A	1
J	I	H	G	F	E	D	C	B	A

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

JANVIER

Samedi 11 : Vœux du Maire
Samedi 18 : Théâtre - Restaurant Scolaire
Dimanche 26 : Pot-au-feu - Le Clocher

JUILLET

Mardi 14 : Concours de pétanque - Amicale des Anciens Secouristes

FÉVRIER

Samedi 1 : Concours de belote - ASN
Vendredi 7 : Concours de belote - PG-CATM
Samedi 8 : Bal - Conscrits

AOÛT

Vendredi 14 : Repas champêtre et bal - AJN
Samedi 15 : Jeux inter-villages et repas champêtre - AJN

MARS

Samedi 14 : Théâtre - Foyer Rural
Dimanche 15 : Théâtre - Foyer Rural
Dimanche 15 : Élections Municipales 1er tour
Dimanche 22 : Élections Municipales 2ème tour

SEPTEMBRE

Dimanche 13 : Brocante - Mémoire et Patrimoine
Samedi 19 : Journées européennes du patrimoine
Dimanche 20 : Journées européennes du patrimoine

AVRIL

Lundi 13 : Randonnée et repas - Amicale des Anciens Secouristes

OCTOBRE

Dimanche 4 : Concours de belote et Choucroute - PG-CATM
Samedi 10 : Loto - ASN
Samedi 17 : Bal conscrits

MAI

Vendredi 8 : Commémoration victoire 1945
Samedi 23 : Bal conscrits

NOVEMBRE

Mercredi 11 : Commémoration armistice 1918
Mercredi 25 : Repas des aînés - Municipalité

JUIN

Dimanche 7 : Jambon à la Broche ASN
Vendredi 12 : Gala de danse - Neuvy-Vacances
Samedi 20 : Foot trail et marche ASN
Samedi 27 : Kermesse - L'École en Fête

DÉCEMBRE

Samedi 5 : Téléthon

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 :

FAUT-IL S'INSCRIRE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2019 ?

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

Un Français déménageant en France doit donc déclarer sa nouvelle adresse auprès de la mairie de son nouveau domicile.

Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.

En mairie ou par courrier :

Vous devez envoyer les documents suivants :

- Formulaire [cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription (document disponible en mairie pour à télécharger sur internet (service public.com)).
- Photocopie d'un [justificatif d'identité](#)
- Photocopie d'un [justificatif de domicile](#)

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut demander à être inscrit les listes électorales avant une date limite.

Pour voter lors des élections municipales de 2020, il est possible de faire cette démarche jusqu'au 7 février 2020. Mais les personnes déménageant pour des raisons particulières après cette date, ont la possibilité de s'inscrire jusqu'au 5 mars 2020. Il s'agit des personnes déménageant pour une des raisons suivantes : départ en retraite d'un agent public ou déménagement professionnel.

Mairie : ouverte lundi de 14 h à 17 h – mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

- permanence du maire le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
- téléphone 03-85-84-22-25
- courriel : mairie-neuvy-grandchamp@orange.fr

Bibliothèque (*) : à la mairie 1^{er} étage – ouverte mercredi de 15 h à 17 h et samedi de 10 h à 12 h.

Site internet de la commune : www.neuvy-grandchamp.com

Garderie périscolaire (*) : à l'école, entrée Rue des Écoles – ouverte les jours de classe de 7 h à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 30 – inscription obligatoire (fiches d'inscription à signer et rapporter au plus tard le vendredi précédent).

Salle communale (*) : réservation en mairie – règlement et tarifs sur le site internet de la commune.

Musée charolais du machinisme agricole (*) : ouvert tous les jours sauf mardi de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30 du 1^{er} mai au 30 septembre ; en avril et octobre du lundi au vendredi aux mêmes horaires – téléphone 03-85-84-23-62.

Mini-déchetterie de Neuvy (uniquement déchets verts et ferraille) : ouverte en 2020 de 10 h à 12 h les samedis 14 et 28 mars, 11 et 25 avril, 9 et 23 mai, 6 et 20 juin, 4 et 18 juillet, 1, 14 et 29 août, 12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre.

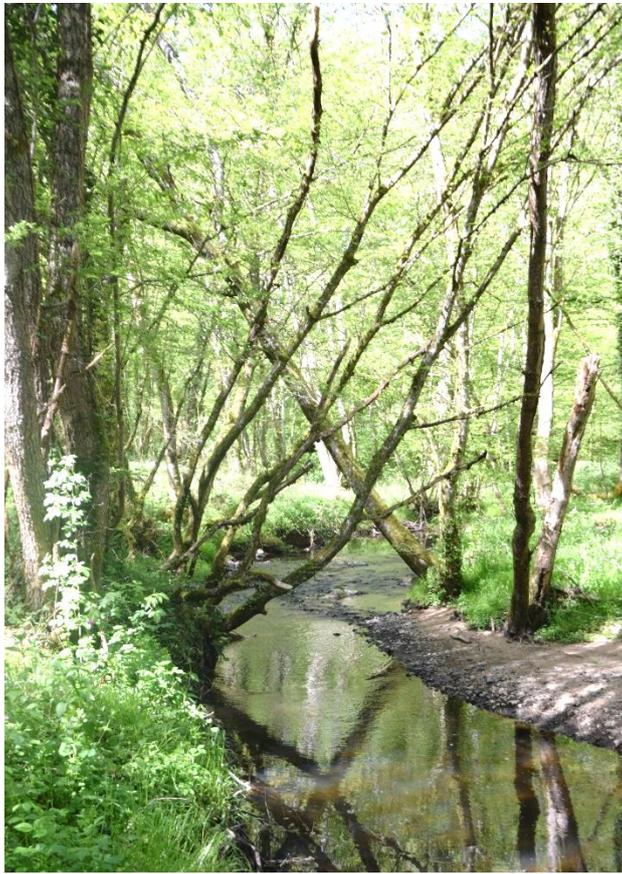
Ramassage des ordures : chaque mercredi dans toute la commune.

(*) Tarifs à consulter sur le site internet.

Dates des collectes de sang 2020 au Foyer municipal de Gueugnon



Mardi 14 janvier 8h-12h30
Mercredi 19 février 15h30-19h30
Mardi 10 mars 8h-12h30
Mercredi 15 avril 15h30-19h30
Mardi 12 mai 8h-12h30
Mercredi 17 juin 15h30-19h30
Mardi 21 juillet 8h-12h30
Mardi 18 août 8h-12h30
Mardi 15 septembre 8h-12h30
Mercredi 21 octobre 15h30-19h30
Mardi 10 novembre 8h-12h30
Mardi 22 décembre 8h-12h30



La sécheresse à Neuvy ; le Blandenan à sec

